

COLLECTIVITÉ
COURCELLES-SAPICOURT

Arrondissement de Reims
Canton de Fismes-Montagne de
Reims

Extrait du registre des délibérations du conseil municipal
Séance du vendredi 24 septembre 2021

Par suite d'une convocation en date du 20 septembre 2021, affichée le 20 septembre 2021, les membres composant le conseil municipal se sont réunis en mairie, à 20 h 00, sous la présidence de Jean MICHEL.

Nombre de conseillers :

en exercice	11	Présents : Jérôme MIART, Philippe LEVEAUX, Jacky LESUEUR, Maurice ENGELMANN, Marie-Pierre MIGNON, Gérald MABILE, Xavier CULEUX.
présents	8	
votants	11	Absents excusés : Jérôme LAINE qui donne pouvoir à Xavier CULEUX, Michel BACARISSE qui donne pouvoir à Jean MICHEL, Grégoire MAZZINI qui donne pouvoir à Philippe LEVEAUX.
Délibération n°	21/2021	Secrétaire de séance : Marie-Pierre MIGNON.

Objet : FONDS DE SOUTIEN AUX INVESTISSEMENT COMMUNAUX AUPRES DE LA CCU DU GRAND REIMS POUR LES TRAVAUX D'AGRANDISSEMENT DE LA SALLE COMMUNALE ET REFECTION DE LA FACADE DE LA MAIRIE (même bâtiment) - 2022/2026.

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal la délibération 18/2021 par laquelle les membres du conseil à 8 voix pour et 3 abstentions, se déclaraient favorables au principe d'agrandissement de la salle de la mairie et attendaient des pièces et chiffrages complémentaires. Il rappelle également au conseil municipal qu'il est possible de déposer un dossier de demande de fonds de soutien aux investissements communaux auprès de la CCU du Grand Reims pour les travaux d'agrandissement de la salle de la mairie et du ravalement de façade de la mairie. Le montant estimatifs des travaux HT, s'élèvent à 416 472.27 € (394 940 € HT pour l'agrandissement de la salle et 21 537.27 € HT pour le ravalement de façade) dont des frais estimatifs de prestation de services (MO, SPS, contrôleur technique, étude thermique).

Le conseil municipal,

A 9 voix pour et deux contres, DECIDE de déposer une demande de subvention auprès de la CCU du Grand Reims au titre du fonds de soutien aux investissements communaux, **adopte le projet** d'agrandissement de la salle et la réfection de la façade de la mairie et **s'engage à le réaliser.**

AUTORISE le maire à déposer le dossier auprès du Grand Reims dans le cadre du fonds de soutien aux investissements communaux.

Fait à Courcelles-Sapicourt, le 24 septembre 2021
Le Maire,
Jean MICHEL



A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'JM', written over a light blue horizontal line.